PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024 DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

5 juin 2024, 11 h 20 à 11 h 50 — Amphithéâtre Pierre-Péladeau du CHUM (en mode hybride, ZOOM)

À faire approuver en AGA en juin 2025

Pour approbation

		Présent	Absent
MEMBRES ÉLUS			
Mme Wedad Bahlak	Assistante-cheffe-qualité Optilab-CHUM	X	
Mme Malika Belkacem	Inhalothérapeute	X	
Mme Marie-Claude Bernier	Conseillère-cadre en inhalothérapie et anesthésiologie Secrétaire-trésorière CM	X	
Mme Catherine Boulay	Travailleuse sociale	X	
Mme Stéphanie Émond	Cheffe des Services d'audiologie, nutrition clinique et orthophonie Vice-Présidente CM	X	
Mme Catherine Ferland	Assistante-cheffe en physiothérapie	X	
Mme Valérie Fraïle	Neuropsychologue		X
Mme Lysanne Goyer	Cheffe du Service de psychologie Présidente CM	X	
M. Jean-Luc Ley	Physicien médical	X	
Mme Marie-Christine Martin	Ergothérapeute		X
Mme Maryvonne Placide	Assistante-cheffe inhalothérapie générale	X	
Mme Marie-Ève Pelland	Psychologue		X
Mme Jessica Valin-Carbone	Technologue en radio-oncologie	X	
MEMBRES D'OFFICE			
Mme Marie-Ève Desrosiers	Présidente-directrice générale p.i (PDG)		X
M. Martin Demers	Directeur de la Direction des services multidisciplinaires	X	
INVITÉS PERMANENTS			
M. Simon Archambault	Directeur adjoint, volet qualité et évolution de la pratique, DSM	X	
Mme Katherine Chartier-Lacombe	Cheffe de secteur, Direction de l'enseignement et de l'Académie du CHUM (DEAC)		X
Mme Sonia Staali	Conseillère en communication	X	
M. Bruno Lamontagne	Directeur clinico- administratif, Grappe OPTILAB Montréal-CHUM	X	

CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE DU CHUM

1) Constatation du quorum et ouverture de la séance

Mme Lysanne Goyer se présente comme présidente du comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM) et souhaite la bienvenue à tous les participants. Elle informe que le quorum est constaté.
Elle rappelle que l'AGA est un moment important pour nous tous, car le CECM se penche sur des enjeux qui nous concernent et il émet des opinions et des recommandations à la direction générale. En contrepartie, la direction générale nous informe sur différents enjeux à son tour pour que nous puissions mieux nous positionner et travailler de concert avec les membres du CM. Le CECM a donc un rôle d'influence et d'appréciation de la qualité de la pratique et pose des actions qui sont cohérentes en fonction de nos réalités et des priorités organisationnelles et cliniques.

Mme Goyer préside donc l'assemblée générale annuelle (AGA) et indique que l'exercice concerne la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024. Mme Marie-Claude Bernier agit à titre de secrétaire d'assemblée.
Mme Goyer se dit très heureuse de nous présenter le fruit du travail fait dans la dernière année qui a été accompli dans la pertinence et la cohérence du mandat du CECM. Elle mentionne que cela n'aurait pas été possible sans l'équipe engagée 2023-2024 du CECM.

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Goyer rappelle que l'ordre de jour de cette assemblée a été envoyé par courriel à tous les membres du conseil multidisciplinaire et qu'il était aussi disponible dans l'intranet du CHUM et sur le site web du CHUM.

Mme Goyer fait la lecture de l'ordre du jour proposé et le soumet à l'assemblée pour adoption.

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) du 9 juin 2023
4. Rapport annuel des activités 2023—2024 (1er avril 2023 au 31 mars 2024)
   - 4.1 Présentation des activités 2023-2024
   - 4.2 Orientations 2024-2025
5. Adoption du rapport annuel 2023-2024 (1er avril 2023 au 31 mars 2024)
6. Période de questions
7. Remerciements
8. Remise prix de présence
9. Levée de l'assemblée

À la demande de Mme Goyer, Mme Karine D'Amours propose l'adoption de l'ordre du jour qui est secondée par Mme Wedad Bahlak.

3) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 juin 2023

L'adoption du procès-verbal de l'AGA du 9 juin 2023 est proposée par Mme Stéphanie Émond et appuyée par Mme Catherine Ferland.

4) Rapport annuel des activités 2023-2024

Pour débuter, Mme Goyer nous informe que le rapport annuel est en écriture par M. Jean-Luc Ley qui a réussi à le synthétiser pour qu'il soit plus concis et épuré en collaboration avec les membres du comité du rapport annuel.

Mme Goyer rappelle qu'un conseil multidisciplinaire existe dans l'organisation au même titre que le CMDPSF (Conseil des médecins, dentistes, pharmaciens et sages-femmes) et que le CII (Conseil des infirmières et infirmiers) et que ces trois conseils permettent aux membres qui ont des enjeux spécifiques d'être bien représentés et de jouer chacun leur rôle

Pour approbation

d'influence et de pertinence au sein de l'organisation.

Mme Goyer indique la composition de notre conseil multidisciplinaire :

- Il réunit 2400 membres, dont 1300 membres appartenant à la grappe Optilab;
- Il représente des membres de 60 titres d'emploi différents;
- Les membres se retrouvent sur 9 différents sites dans la ville de Montréal.

Présentation des membres du CECM et des invités permanents

Mme Goyer présente et remercie les membres élus suivants qui ont participé aux différents mandats du conseil au 31 mars 2023 :

Mme Wedad Bahlak	Assistante-cheffe-qualité Optilab-CHUM	Conseillère
Mme Malika Belkacem	Inhalothérapeute	Conseillère
Mme Marie-Claude Bernier	Conseillère-cadre en inhalothérapie et anesthésiologie	Secrétaire-trésorière CECM
Mme Catherine Boulay	Travailleuse sociale	Conseillère
Mme Stéphanie Émond	Cheffe des Services d'audiologie, nutrition clinique et orthophonie	Vice-Présidente CECM
Mme Catherine Ferland	Assistante-cheffe en physiothérapie	Conseillère
Mme Valérie Fraïle	Neuropsychologue	Conseillère
Mme Lysanne Goyer	Cheffe du Service de psychologie	Présidente CECM
M. Jean-Luc Ley	Physicien médical	Conseiller
Mme Marie-Christine Martin	Ergothérapeute	Conseillère sortante
Mme Maryvonne Placide	Assistante-cheffe inhalothérapie générale	Conseillère
Mme Marie-Ève Pelland	Psychologue	Conseillère
Mme Jessica Valin-Carbone	Intervenante clinique, technologue en radiothérapie	Conseillère

Mme Goyer présente et remercie les membres d'office suivants :

M. Frédéric Abergel	Président-directeur général (PDG) sortant
M. Martin Demers	Directeur de la Direction des services multidisciplinaires

Mme Goyer présente et remercie les membres invités permanents suivants :

M. Simon Archambault	Directeur adjoint, volet qualité et évolution de la pratique, DSM
Mme Katherine Chartier-Lacombe	Cheffe de secteur, Direction de l'enseignement et de l'Académie du CHUM (DEAC)
Mme Audrey Duff	Conseillère en communication, DARP
M. Bruno Lamontagne	Directeur clinico- administratif, Grappe OPTILAB Montréal-CHUM
Mme Annabelle Boutin-Wilkins	Directrice adjointe, DQEPE

Mme Goyer communique le nom des membres désignés représentant le CM aux différents comités organisationnels suivants :

Instances	Représentants
Comité de gestion des risques et de la qualité	Catherine Ferland, conseillère
Comité des activités interprofessionnelles	Marie-Claude Bernier, secrétaire et trésorière
Comité assurance qualité biosécurité optilab: Comité ad hoc	Bruno Lamontagne, Directeur clinico-administratif, Grappe OPTILAB Montréal-CHUM
Comité directeur de santé environnementale et carboneutralité	Marie-Claude Bernier, secrétaire et trésorière
Comité de prévention des infections	Malika Belkacem, conseillère
Comité CHUMagazine	Marie-Christine Martin, conseillère

pour approbation

Comité directeur de l'informatisation clinique	Jean-Luc Ley et Stéphanie Émond, conseiller et vice-présidente
Comité de l'humour au bénéfice des patients	Valérie Fraïle, conseillère
Membre désigné au conseil d'administration	Lysanne Goyer, présidente

Mme Goyer communique le nom des membres responsables d'un comité du CECM :

Instances	Représentants
Comité pour le maintien et la promotion de la compétence	Stéphanie Émond, vice-présidente
Comité de la recherche	Marie-Ève Pelland, conseillère
Comité Journée CM	Maryvonne Placide, conseillère
Comité d'enseignement	Charles Martin (intérim), orthophoniste
Comité des communications	Valérie Fraïle, conseillère
Comité OPTILAB	Bruno Lamontagne, Directeur clinico-administratif, Grappe OPTILAB Montréal-CHUM
Comité Multidiscipli-Vert	Marie-Claude Bernier, secrétaire-trésorière
Comité statuts et règlements	Valérie Fraïle, conseillère

Mme Goyer mentionne que l'année 2023-2024 a vu la création de deux nouveaux comités soit le comité Optilab et le comité Multidiscipli-Vert.

4.1 Présentation des activités : le CM en 1 an

- L'Assemblée générale annuelle et la tenue du colloque du CM le 9 juin 2023 sous le thème « Prendre sa place en tant que professionnels »;
- La Journée CM qui a eu lieu en novembre 2023 et qui nous a permis de remettre des prix de reconnaissance à différents membres méritants. Pour information, La Journée CM se réinvente et change de nom pour devenir « Le gala des prix CM »;
- Le défi des générations qui nous a permis de récolter la somme de 2 845$ pour la Fondation du CHUM;
- La création des deux nouveaux comités au CECM;
- L'élection du CECM;
- La tenue de 7 rencontres du CECM;
- La production de deux avis soumis à la direction générale et au PDG;
    - Un avis sur la loi 15 pour rendre le système de santé plus efficace (en mai 2023);
    - Un avis sur l'évaluation de la performance de ses membres (en mars 2024).

État financier

Mme Goyer présente les états financiers en mentionnant que toutes les activités faites durant l'année nécessitent un budget. Cette année, nous avons un budget déficitaire causé notamment par :

- L'augmentation de 2000$ des petites subventions à la recherche;
- Le fait d'avoir un colloque d'envergure sur une journée au complet et une journée CM (i.e. ajout d'un deuxième événement);

Le déficit a été épongé par la DSM avec l'appui fort considérable de M. Martin Demers.
Mme Goyer mentionne qu'il y a dix ans, le budget était de 10 000$ de moins alors que nous avons 29% plus de membres appartenant au CM qu'en 2014. Mme Goyer a donc écrit à M. Demers pour demander une augmentation du budget annuel en énumérant tous les arguments en faveur de celle-ci. Monsieur Martin Demers a fait les représentations nécessaires et Mme Goyer est donc très fière

Pour approb

d'annoncer que le budget du CM sera dorénavant de 25 000$ annuellement. Elle remercie chaleureusement monsieur Demers pour sa précieuse collaboration à cet égard.

Pour approbation

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2024	
Entrants	
Budget CM	**13 472$**
Subvention Banque Nationale (BN)	**5000$**
Surplus restant de subventions BN 2022	**3714$**
Total entrant	**22 186$**
Dépenses	
Petites subventions à la recherche	**4800$**
Prix CM	**5000$**
Prix présence AGA	**1500$**
Traiteur Journée CM	**4000$**
Objets promotionnels Journée CM	**1370$**
Colloque	**10 700$**
Frais de bureau	**500$**
Total dépenses	**27 000$**

Commenté [ÉS1]: Le (1) fait référence à quoi ?

Commenté [GL2R1]: RIEN DU TOUT, MERCI JE LENLEVE

4.2 Orientations du CECM pour 2024-2025

M[me] Goyer nous informe des orientations pour 2024-2025 :

Commenté [ÉS3]: De quelles orientations s'agit-il dans la section des états financiers ? S'il s'agit des orientations du CECM pour 2024-2025, elles devraient être écrites au long dans le PV dans une autre section.

- Continuer à renforcer le rôle-conseil du CM en se prononçant sur les différents enjeux de l'organisation via notamment la réalisation d'avis et de recommandations;
- Mettre en œuvre les changements et la transition requis par l'implantation de la loi 15;
- Réunir les membres du CM autour du grand projet de la carboneutralité au CHUM;
- Faire reconnaître et valoriser les différentes professions des membres tout en portant une attention particulière aux besoins des laboratoires et en soutenant le développement professionnel des membres Optilab;
- Poursuivre les efforts de visibilité du CM dans le CHUM et favoriser le lien d'appartenance des membres du CM;
- Poursuivre la promotion de la recherche et de l'enseignement au sein des membres du CM;
- Poursuivre les activités de reconnaissance, de formation et autres activités visant l'amélioration et l'appréciation de la pratique des membres du CM.

Commenté [ÉS4]: Vérifier si ce sont les bonnes pour 2024-2025 OUI!

5) **Adoption du rapport annuel 2023-2024**

L'adoption du rapport annuel présenté le 5 juin 2024 est proposée par M[me] Véronique Bossé et appuyée par M[me] Karine-Candy Gagnon.

6) **Période de questions**

Aucune question soulevée pour les participants de l'assemblée.

CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE DU CHUM

7) Remerciements

Mme Goyer souhaite remercier les membres de l'exécutif du conseil multidisciplinaire et fait défiler les photos de tout le comité exécutif à l'écran.

8) Remise du prix de présence

Mme Goyer invite les membres à s'inscrire au prix de présence via le code QR affiché à l'écran et la gagnante est Mme Claire Cohalan, physicienne médicale.

9) Levée d'assemblée

L'assemblée est levée à 11 h 50.

Commenté [ÉS5]: Impossible, la fin étant prévue pour 11h50.

Marie-Claude Bernier, secrétaire
Comité exécutif, CM – CHUM

Lysanne Goyer, présidente
Comité exécutif, CM – CHUM

Pour approbation